

PELTRE



Infos



AVRIL 2023 # 53

BULLETIN MUNICIPAL



PELTRE



Infos

Sommaire

EDITO DU MAIRE

→ CADRE DE VIE

- P 4 - Commune où il fait bon vivre
- P 5 - Visite Emmaüs
- P 6 - Incivilités
- P 6 - Boîte à livres

→ TRAVAUX

- P 7 - Travaux sur l'église
- P 8 - Travaux cimetière
- P 9 - Suppression du feu tricolore
- P 9 - Reconstruction du pont
- P 10 - Rénovation du presbytère

→ VIE MUNICIPALE

- P 12 - Cérémonie du 11 novembre
- P 13 - Concert au profit de l'ADO
- P 14 - Nouvelle caserne
- P 15 - Vœux du maire
- P 16 - Saint-Nicolas
- P 17 - Repas des seniors
- P 18 - Compte rendu conseil municipal
- P 20 - Boîte SOS

→ VIE SCOLAIRE

- P 21 - Une école qui bouge
- P 23 - Père Noël

→ VIE ASSOCIATIVE

- P 23 - Conseil de Fabrique
- P 24 - AS PELTRE

→ VIE ÉCONOMIQUE

- P 25 - Recyclage automobile

→ INFOS

- P 26 - Etat civil : mariage - naissance - décès
- P 26 - Hommage
- P 27 - 10 ans d'état civil



**Directeur de la publication
et coordination :** Walter KURTZMANN

Equipe éditoriale :

Jacques DEVAVRY, Nadine GARCIA, Walter KURTZMANN,
Monique LEYDER, Caroline MARIGNY, Cathy MOMPERT,
Jean-Marc RACHULA et Elisabeth WIRTZ

Photographies :

Jacques DEVAVRY, Walter KURTZMANN, Monique LEYDER,
Caroline MARIGNY, Jean-Marc RACHULA

Conception et Impression : TEKPRESSE (57)
tekpresse@orange.fr

Tirage : 1 000 exemplaires

Document distribué par l'équipe municipale. Imprimé avec des encres
à base d'huiles végétales et non minérale sur papier FSC



Comme de tradition, au cours des mois de mars et d'avril le Conseil Municipal débattira des orientations budgétaires de la commune et votera le budget annuel.

Vous n'êtes pas sans ignorer que c'est dans une période contrainte et compliquée que nous allons devoir élaborer ce nouveau budget communal.

La hausse du coût de l'énergie, les hausses des coûts en général vont fortement impacter nos dépenses de fonctionnement.

L'Association des Maires de France et l'Association des Maires Ruraux de Moselle tirent la sonnette d'alarme. L'ensemble des maires de France, d'une seule et même voix, en appelle à un sursaut de l'État face à l'inflation et à la crise énergétique qui étranglent les budgets communaux.

À la différence de l'État en grave déficit budgétaire, les communes ont l'obligation légale d'équilibrer leur budget et, pour réussir, ont interdiction de recourir à l'emprunt. Or, avec des dépenses qui explosent et des recettes qui ne suivent pas, l'équilibre est quasiment impossible.

L'État a bien mis en place un bouclier énergétique mais les maires réclament un retour au tarif réglementé car les communes ne sont pas dans le domaine concurrentiel. Enfin, l'État répond "fonds vert". Mais ces aides concernent l'investissement, c'est donc un mécanisme positif pour la transition écologique mais inopérant pour la crise des budgets de fonctionnement en 2023. **Outre les effets d'annonces, nous attendons un véritable soutien.**

Si, avec tous les maires, je tire la sonnette d'alarme c'est qu'il en va du bien-vivre dans nos communes car un budget de fonctionnement dégradé l'est au détriment des services publics et un budget investissement rogné l'est au détriment du développement de nos villages.

Malgré ce contexte tendu, le Conseil Municipal souhaite maintenir sa politique d'investissement pour toujours améliorer les conditions de vies et les conditions d'accueil de notre commune où il fait bon vivre et en parallèle soutenir le tissu économique et donc l'emploi. Que ce soit dans le secteur de la voirie, des bâtiments ou de l'aménagement urbain, nous poursuivons en 2023 la même tendance que les années précédentes pour l'entretien de notre patrimoine. La question de l'augmentation du taux de la fiscalité locale se posera évidemment.

Par ailleurs, j'en appelle à la responsabilité et au civisme de tous les utilisateurs des bâtiments et structures publics pour être vigilants sur l'utilisation de l'éclairage, du chauffage et des fluides en général.

Même si le contexte national et international ne porte guère à l'optimisme, nous souhaitons maintenir à Pelre, la joie de vivre. Pour cela, il en va du comportement de chacun, du respect des règles de vie en société. Des efforts sont encore à faire sur notre comportement au quotidien, que ce soit en voiture, avec nos amis les bêtes, avec l'entretien des espaces verts privés... Vivre en harmonie pour une meilleure qualité de vie demande les efforts de chacun !

Pour vivre sereinement, ensemble, dans une commune à taille humaine, solidaire, dynamique, agréable et animée, **l'engagement sans faille du monde associatif peltrois** est également très important.

Je vous invite plus que jamais à faire vivre nos associations. Si vous n'êtes pas encore bénévole dans l'une d'entre elles, franchissez le pas et devenez les artisans de la vitalité de notre commune. Des jeunes du Conseil Municipal aux aînés du Club de l'Amitié, nous sommes tous détenteurs des clefs du bien vivre ensemble dans notre village.

Et les nombreux bénévoles vous confirmeront que la vie associative rend heureux.

Alors je terminerai cet édito par une citation d'Albert Schweitzer :

" Le bonheur est la seule chose qui se double si on le partage. "

Walter KURTZMANN
Votre maire

Villes où il fait bon vivre : Peltre, se classe à la 4^{ème} place du classement 2023



Le classement des villes et villages de France où il fait bon vivre publié par l'association éponyme a été publié le 26 février dernier.

Peltre termine à la 4^{ème} place dans la catégorie des villages de moins de 2000 habitants et descend du podium sur lequel il était depuis 2020.

La concurrence devient plus rude et les changements sont nombreux pour cette quatrième édition du palmarès qui classe **34 820 communes en fonction de données publiques de l'INSEE réparties en 198 critères et de 10 catégories.**

Une pondération est ensuite apportée pour chaque catégorie en fonction d'un sondage réalisé par l'association avec Opionway pour déterminer les attentes des Français et définir leurs priorités.

En effet, deux évolutions ont été apportées en 2023 à la méthodologie : la première porte sur l'intégration de la protection de l'environnement, avec notamment les mesures de la qualité de l'air et la seconde sur la prise en compte des statistiques sur la sécurité à l'échelle communale (coups et blessures volontaires, cambriolages, violences, etc...).

« Nous sommes très contents de rester dans le top 10 mais il faut toutefois nuancer l'importance de ce classement car malgré le fait que les données soient publiques, il n'existe pas d'information sur les points attribués à chaque commune, une commune comme Peltre ne pourra jamais rivaliser avec une station balnéaire comme Guéthary dont les moyens sont à la hauteur d'une population qui est multipliée par 10 en été... » déclare M. le maire.

• PELTRE : classement au palmarès 2023 villes et villages où il fait bon vivre

→ Position au niveau national

Position nationale

854 / 34820

Position parmi les communes de 500-2000 habitants en France

4 / 11175

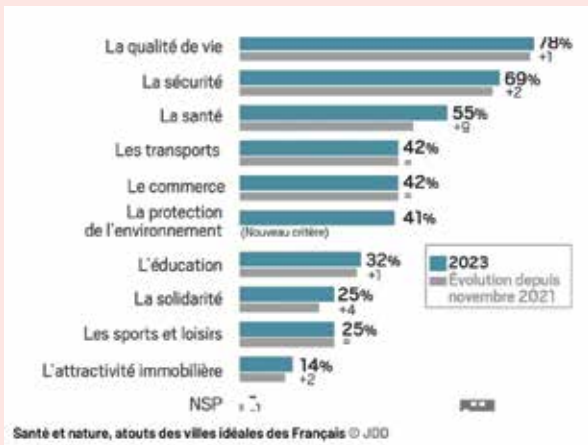
→ Position au niveau départemental

Position départementale

17 / 725

Position parmi les communes de 500-2000 habitants dans le département

1 / 253



Le Top 50 des meilleurs villes et villages :

- de 2 000 habitants			+ de 2 000 habitants		
Guéthary (64)	(-)	1	(-)	Angers (49)	
Épron (14)	(+1)	2	(+1)	Bayonne (64)	
Martinvast (50)	(+1)	3	(+9)	Biarritz (64)	
Peltre (57)	(-2)	4	(-1)	Anglet (64)	
Authie (14)	(+)	5	(-1)	La Rochelle (17)	
Saint-Quay-Perros (22)	(+)	6	(+7)	Lorient (56)	
Mazères-Lezons (24)	(+5)	7	(-5)	Annecy (74)	
Buros (64)	(+)	8	(+2)	Rennes (35)	
Cambes-en-Plaine (14)	(+5)	9	(+)	Brest (29)	
Marcellaz-Albanais (74)	(+4)	10	(-4)	Le Mans (72)	

Au bout du chemin d'Emmaüs ...



Il y a les voitures sur le parking, la boutique du bric à brac, la grande fresque murale, le quai de déchargement animé par les allées et venues des déposants. Mais au-delà ? Comment comprendre le fonctionnement et le sens de la communauté Emmaüs installée à Peltre depuis 1958 ?

C'est pourquoi **Jean-Marie Kiffer, son charismatique président**, a entrepris de mettre sur pied des visites des coulisses de cette PME pas comme les autres qui vit sur ses propres ressources, dons et reventes. Depuis la fin novembre dernier, il y a déjà eu trois visites guidées. D'autres seront programmées.

Non sans humour et avec pédagogie, il fait découvrir, accompagné par quelques bénévoles, le village des compagnons, les différents ateliers, présente ce qu'est l'économie sociale et solidaire, les recyclages, les partenariats divers. Les questions fusent, les statistiques valident et impressionnent.

Saviez-vous que des armoires, ou bureaux en excellent état sont récupérés aux Institutions européennes de Luxembourg ?

Chaque année 40 000 palettes de bois sont réparées et remises en circulation, certaines sont transformées en mobilier divers (armoire, meuble de jardin...) par un compagnon ébéniste. Celles qui sont irrécupérables sont brûlées pour alimenter la chaudière du village des Compagnons.

La visite est jalonnée de rencontres avec quelques-uns des acteurs de cette communauté pas comme les autres.

Qui est compagne, compagnon, bénévole, travailleur en réinsertion, salarié ? Pas d'insigne pour les différencier.

L'esprit communautaire, le sens du travail fédèrent les équipes mobilisées pour trier, réparer, recycler et vendre. C'est aujourd'hui près de 120 personnes* qui s'adonnent à cette économie de la seconde main, pionnière en son temps et tant appréciée de nos jours.

Emmaüs Peltre, deux noms indissociables, connus dans le sud messin et bien au-delà bien sûr avec son antenne de Thionville.

Ici et là des portraits de l'abbé Pierre rappellent sa mémoire. Il est y venu souvent : anniversaires de la communauté (30 ans, 40 ans), pose de la première pierre des logements des compagnons, remises de médailles. Son dernier passage remonte à 2004.

A la fin de la visite guidée Jean-Marie Kiffer a présenté opportunément une vidéo rappelant la mission du fondateur et le sens premier de la communauté Emmaüs.

Emmaüs Peltre est un des piliers de la galaxie Emmaüs France, c'est une étoile de plus pour le « Village où il fait bon vivre » .



***Une quarantaine de compagnons rémunérés pour leur travail, 35 personnes en CDD de réinsertion, une trentaine de bénévoles, 12 salariés permanents.**

Pour info, d'autres visites seront organisées toute les six semaines environ.

Dates publiées sur la page Facebook d'Emmaüs Peltre et dans la presse locale.

Incivilités : ça suffit !

Après la **boîte à livres vandalisée** dans la nuit du **29 au 30 octobre** (les 2 portes et une partie du toit ont été arrachées), dans la nuit du 22 février, c'est **un pot de fleurs en plastique qui a été totalement incendié avec un produit inflammable propageant le feu au pot adjacent et endommageant le candélabre !**

Dans les deux cas, les faits se sont produits au cours des vacances scolaires. Coïncidences ?

Et dans les deux cas, une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie de Verny.

Elle a permis d'identifier les auteurs des premiers faits et le dossier est en cours d'instruction.



La boîte à livres

Depuis peu, on a tous découvert la toute nouvelle **boîte à livres**. Placée au même endroit qu'avant sa dégradation, elle se poste pimpante avec de nouvelles couleurs.

On salue les agents techniques pour cette belle création et les remercions. On constate qu'elle est bien remplie ; cela donne envie de s'évader un peu ou de se cultiver au fil des pages.



Bonne lecture à tous !



Clocher touché par la foudre : les travaux sont terminés !

Le **5 août 2022 à 5h50**, la foudre s'abattait sur le **clocher de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption**.

En un éclair, l'installation électrique (le disjoncteur de la sacristie avait explosé...), l'installation de chauffage, le système de sonorisation, la centrale de commande pour les sonneries, le mécanisme des horloges et le système de motorisation du campanaire et de tintement ont été sérieusement endommagés.

Par chance, aucun incendie ne s'est déclaré alors que c'est fréquemment le cas dans cette situation....

Si le compteur de branchement était remplacé dans la journée par réséda (filiale en charge de la gestion du réseau d'électricité d'UEM), les autres réparations allaient demander du temps et un budget conséquent pour la Commune et le Conseil de Fabrique.

C'est d'abord la **Société Alsacienne de Paratonnerre** de Strasbourg qui est intervenue début novembre pour remplacer l'ensemble du paratonnerre du clocher et le coq qui étaient abîmés.

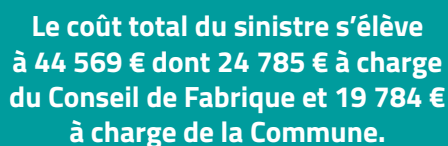
L'utilisation d'une nacelle de 65 m a été nécessaire pour réaliser les travaux d'un montant total de 14 208 € à la charge de la Commune.

Puis en décembre, l'entreprise **Atome Energie de Vantoux** a procédé au remplacement du coffret électrique du clocher et à son câble d'alimentation venant de la sacristie et cheminant sur la voûte.

Dans le même temps, les sociétés **Maire de Marly et Jung d'Illkirch Graffenstaden** (installateur de la chaudière par air chaud "basse température" spécifique pour les églises.) se relayaient pour réparer et redémarrer le système de chauffage.

Finalement, mi-février, les techniciens de la société **Bodet Campanaire de Schiltigheim** s'afféraient dans le clocher autour des cloches et l'horloge.

Depuis le 16 février, tout est enfin réparé...



Le coût total du sinistre s'élève à **44 569 €** dont **24 785 €** à charge du Conseil de Fabrique et **19 784 €** à charge de la Commune.



Travaux de reprises des concessions au cimetière

Début février, les travaux de reprise de 12 concessions funéraires en l'état d'abandon ont commencé au cimetière communal. Le cimetière a été ponctuellement fermé pour les exhumations des ossements.

UNE CAMPAGNE DE REPRISES DE CONCESSIONS

Depuis 2015, pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, les services municipaux ont lancé une campagne de reprises de concessions dans l'ancien cimetière communal. Après quatre ans de procédure, 30 concessions doivent être reprises. Pour cette année 2023, l'opération en concerne 12.

« Les reprises portent sur les concessions temporaires, vendues pour 15, 30 ou 50 ans, qui sont expirées depuis plus de deux ans et qui ne sont plus régulièrement entretenues », détaille Enrika en charge du cimetière au secrétariat de mairie. *« Après l'échéance, on attend encore deux ans, c'est le droit funéraire. Tous les ans, à l'approche de la Toussaint, on met une affichette sur les concessions qui vont faire l'objet d'une reprise. »*

Le contenu extrêmement pointilleux de la procédure de reprise de concession en état d'abandon exige un respect absolu des conditions, des formalités et des délais de procédure.

RECHERCHE DES PROCHES

Avant la reprise, le secrétariat de mairie met tout en œuvre pour retrouver des proches du défunt, et leur demander s'ils veulent renouveler la concession. *« On fait un courrier au concessionnaire. S'il nous revient, on cherche la famille. »*

Mais les recherches n'aboutissent pas toujours. A l'issue de cette procédure avec constat d'huissier, 30 concessions sont en état de délaissement, dans le cimetière et feront l'objet d'une reprise par la Commune.

REPRENDRE POUR ENTREtenir

Après l'étape de recherche des proches, les travaux peuvent commencer. C'est l'entreprise **Cimtéa** de Saint-Avoid qui a été chargée de cette opération. C'est d'abord le démantèlement du monument funéraire (pierre tombale, stèles, plaques, ...) aux frais de la municipalité, pour destruction. Puis, c'est l'exhumation des restes des défunts d'une même famille qui ont été réunis dans un reliquaire, avec leurs petits objets personnels.

Ce coffret a été soigneusement identifié et déposé au sein de l'ossuaire, emplacement dédié du cimetière créé à cet effet.

Enfin à l'emplacement libéré, un nouveau caveau a été installé. Les abords des tombes sera ensuite ragréé.



Le coût total de l'opération
s'élève à

17 160 €



Suppression du feu tricolore en amont du passage à niveau

Le 17 janvier dernier, le feu en amont du passage à niveau N°112 a été définitivement déposé par une entreprise mandatée par l'Eurométropole.

Le système de commande permettant de le synchroniser avec le feu SNCF était en panne et aurait nécessité de grosses dépenses pour son remplacement alors qu'il n'y a pas d'obligation réglementaire de le maintenir.

Pour information, suite au dramatique accident survenu le 2 juin 2008 à Allinges (Hautes Savoie), et conformément à la circulaire dite "Bussereau" du 11 juillet 2008, le PN112 fait régulièrement l'objet d'une inspection de sécurité routière conjointe avec le spécialiste passage à niveau de l'infrapôle Lorraine de la SNCF et le maire. La dernière ayant eu lieu en janvier 2020, **elle sera renouvelée cette année.**



Reconstruction du pont de la route de Chesny



La piste cyclable passant derrière la zone d'activité est fermée à la circulation **au moins jusqu'au vendredi 7 avril.**

Pour réaliser ces travaux, le lit du ruisseau St Pierre a été obstrué pour permettre un travail au sec et l'eau s'écoule par le canal de décharge qui a été ré-aménagé.

Seize cadres en béton fabriqués par l'entreprise Chapsol de Fontenay-sous-Bois sont approvisionnés au rythme de quatre par jour, par des convois exceptionnels. Une grue de 400 tonnes est nécessaire pour assembler les éléments qui pèsent 22,65 tonnes. L'ensemble aura une longueur de 28 mètres.

Cinquante semaines après sa fermeture, la route a été ré-ouverte à la circulation le 27 mars. Viendront ensuite les travaux sur le canal de décharge pour améliorer son efficacité et l'aménagement de la piste cyclable pour sa réouverture.

Depuis le 9 février, l'entreprise Lingenheld réalise pour le compte de l'Eurométropole de Metz, et **pour une durée de deux mois, des travaux de reconstruction de l'ouvrage de la RD155c, au-dessus du ruisseau Saint-Pierre.**

Travaux du 6 rue de Chesny et rénovation du presbytère : où en est-on ?

Certains esprits chagrins se sont émus sur les réseaux sociaux du sort du presbytère en expliquant que la "méthode" du Conseil Municipal était de « *Laisser le bien se dégrader sans faire de travaux... afin de justifier la certainement prochaine destruction...* ». Tout comme le 6 rue de Chesny.

Qu'en est-t-il réellement ?

Pour le 6 rue de Chesny, après un relevé topographique de l'ensemble du bâtiment et l'écriture d'un programme fonctionnel et technique de rénovation, une consultation a été lancée l'an dernier et le marché de maîtrise a été attribué à l'architecte Benoît CORNEUX (*Deux Points Architectes*) de Metz associé au bureau d'études **structure Labart** et au bureau d'études **fluides Bicombe**.

La première réunion de travail avec l'équipe de maîtrise d'œuvre a eu lieu en mairie le 17 février et le diagnostic complet du bâtiment et l'avant-projet sommaire sont en cours.

Pour le presbytère, il est tout d'abord utile de rappeler qu'en 2019, lors de la révision du PLU, les élus ont consigné au chapitre "Préservation du patrimoine local" (page 8) que : « *La commune impose que les toitures et façades du bâtiment soient préservées dans leurs aspects et textures actuels et que ses percements et ouvertures existants soient conservés* ». Seule la mauvaise foi peut permettre aujourd'hui d'affirmer que la volonté du Conseil Municipal serait de voir démolir ce bâtiment auquel tous les habitants sont très attachés !

S'agissant des travaux, les choses sont plus complexes :

1/ D'UN POINT DE VUE TECHNIQUE :

Lors du déménagement de l'abbé Pierre Le Van Dung en juin 2021, les élus ont constaté que les effets liés au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux et aux sécheresses intenses et récurrentes des derniers étés avaient eu des conséquences sur les fondations du bâtiment et que des fissures étaient apparues sur les pignons du bâtiment.

En effet, comme de nombreux bâtiments anciens, le presbytère possède des fondations peu profondes

et larges devenues très sensibles aux sécheresses successives accentuées par les effets du changement climatique.

Le bureau d'études SC France a donc été mandaté en octobre 2021 pour réaliser un diagnostic complet du bâtiment et pour déterminer un budget prévisionnel de rénovation. Dans le même temps, ces travaux étant éligibles pour un dossier de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux proposé par l'État (un taux d'intervention de 20 à 40 % du montant des travaux) et du dispositif AMBITION Moselle du Département (subvention à hauteur de 50 % du reste à charge après tous les financements), le Conseil Municipal a donc décidé de **déposer un dossier de demande de subvention auprès de chaque dispositif**.





2/ AU NIVEAU RÉGLEMENTAIRE

L'obligation des conseils de fabrique et des communes est la même depuis le décret du 30 décembre 1809 :

- La commune où est affecté un prêtre doit fournir au curé un presbytère, ou à défaut (*s'il n'en existe pas*) un logement, ou à défaut de l'un et de l'autre, une indemnité représentative (*Article 92 du décret*) ;
- Les communes (*et non les conseils de fabrique*) doivent fournir un presbytère habitable et digne de ce nom. A l'heure actuelle, le curé est affecté à Peltre donc le presbytère doit être situé sur le ban communal de Peltre.
- Dans la mesure où le prêtre administre un ensemble de paroisses réparties sur 8 communes, les obligations qui pèsent sur le conseil de fabrique et la commune de Peltre, pèsent aussi sur l'ensemble des autres conseils de fabriques et communes desservies par le prêtre.

Ces points ont été rappelés le 17 janvier dernier, par Maître Nadine JUNG, avocate de l'Evêché lors d'une réunion réunissant en mairie de Peltre, les représentants des 8 communes, Monseigneur Jean-Pierre VUILLEMIN, évêque auxiliaire, les 3 prêtres de l'archiprêté et M. DUQUÉNOIS, du Service technique des presbytères de l'Evêché.

De plus, M. DUQUÉNOIS a indiqué que ce bâtiment qui était initialement prévu pour 3 prêtres et une servante, n'est plus adapté (*trop grand*) pour n'y loger qu'un seul prêtre.

La rénovation du presbytère doit donc préalablement à tout travaux faire l'objet d'un consensus entre toutes les communes concernées pour le partage des frais liés à ces travaux.

Celui-ci ne s'étant pas dégagé lors de la réunion du 17 janvier, une réunion s'est tenue le 7 mars et un accord a été trouvé.

Heureusement, dans l'attente des travaux, la générosité d'une Peltroise a permis à l'abbé Michel BOVI de trouver un logement lui permettant de résider dans la commune et d'exercer sa mission dans de bonnes conditions.





Cérémonie du 11 novembre

Il y a 104 ans, l'Armistice signé le 11 novembre 1918, mettait fin à la première guerre mondiale.

C'est une assistance nombreuse et recueillie qui, au Monument aux Morts, le 11 novembre 2022 a participé à une très belle cérémonie afin d'honorer tous les soldats tombés aux combats, anciens et actuels.

C'est en présence des élus de la commune et des communes de Chesny, Jury et Mécleuves, du Conseil Municipal des jeunes, du Capitaine Quentin Spies accompagné d'un détachement des sapeurs-pompiers de Peltre, des porte-drapeaux, de Pierre Wagner, enfant de la commune et élève Officier de l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, que Monsieur le Maire, Walter Kurtzmann a présidé cette cérémonie.

Après lecture du message du ministre des armées et le dépôt de gerbes au pied du monument, une minute de silence a été observée.

Afin que la mémoire ne s'éteigne et qu'elle se transmette à toutes les générations, les enfants de l'école élémentaire, dirigés par leur directrice, Madame Thouvenin, ont entonné la Marseillaise reprise par toute l'assemblée.



*Le jour où le pouvoir
de l'amour dépassera
l'amour du pouvoir,
le monde connaîtra
la paix.*

Mahatma Gandhi



Concert au profit de l'Association pour le Développement des Œuvres d'entraide dans l'armée (ADO)

Le 2 décembre 2022, à l'initiative du Conseil Municipal, un concert de grande qualité a été offert aux Peltrois en faveur de l'ADO.

C'est en la chapelle du couvent des Sœurs de La Providence que l'orchestre **Mettensis Symphonia** en compagnie de **La Maîtrise de La Cathédrale de Metz** a enchanté le public venu nombreux.

À l'issue de cette parenthèse musicale, une tombola a été organisée et la somme de 305 euros récoltée a été remise à l'ADO.

Merci à la Cueillette de Peltre, à la Cour des Cols, au Bistrot de Vincent, au fleuriste Fleurs de Mercy pour les dons destinés à cette tombola.





Une nouvelle caserne des pompiers inaugurée



La nouvelle unité opérationnelle de Pelre a été inaugurée le vendredi 9 décembre dernier, cinq jours après la Sainte Barbe, fête de la sainte patronne des pompiers, en présence de nombreuses autorités, du Contrôleur Général Francois VALLIER, Chef de Corps et Directeur départemental des services d'incendie et de secours et colonel Armand JUNG, président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de la Moselle.

Les 60 sapeurs-pompiers professionnels et 15 sapeurs-pompiers volontaires qui composent l'effectif de la caserne avaient déjà pris possession des lieux dès le 9 novembre dernier avec une quinzaine de véhicules.

Ils sont tous issus de la caserne historique du centre-ville de Metz qui a été divisée en deux unités opérationnelles : celle de Pelre et une nouvelle caserne qui devrait voir le jour sur l'ancien site des TCRM, avenue de Blida.

Cette inauguration concrétise la modification et l'actualisation du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) entré en vigueur au 1er juillet 2018 afin de permettre au SDIS de la Moselle de moderniser son approche opérationnelle en adaptant ses missions et ses moyens aux évolutions des risques et des bassins de vie et d'activités.

Ce centre de secours flambant neuf d'une surface de 2 280 m² regroupe dans des locaux modernes, lumineux et fonctionnels, au rez-de-chaussée, la remise pour les véhicules, un standard téléphonique où sont gérés tous les appels de secours et les départs, un vestiaire et des locaux sanitaires, une salle de sport, une salle de restauration et le foyer aménagé par les pompiers sur leur temps de repos.

A l'étage, se trouvent les locaux administratifs avec le bureau du capitaine Quentin SPIES, le chef d'unité et de ses deux adjoints, des chambres individuelles et des locaux sanitaires.

Après avoir rappelé qu'il avait travaillé depuis 2017 sur ce projet, le maire, Walter Kurtzmann a déclaré dans son discours inaugural « *Cet équipement moderne, d'une très grande qualité apportera assurément davantage de confort et de fonctionnalité nécessaires à l'exercice de vos délicates missions pour assurer la sécurité de la population... Peut-être que des vocations naîtront après la découverte de cette belle caserne pour venir grossir les rangs des jeunes sapeurs-pompiers ou des volontaires.* »





Vœux du Maire le 13 janvier 2023

Après 3 années de COVID, **M. Walter Kurtzmann**, Maire de Peltre et le conseil municipal ont été heureux de pouvoir inviter à nouveau les habitants de la commune à la traditionnelle cérémonie des vœux.

Environ 150 personnes sont venues à la salle des fêtes pour écouter les vœux 2023. Des représentants du milieu associatif, des pompiers et de la paroisse étaient également présents ainsi que Ludovic Mendes, député de la Moselle, Marie-Jo Zimmermann, conseillère départementale et François Grosdidier, en tant que président de l'Eurométopole.

Jean-Michel Guerné, 1^{er} adjoint, a ouvert la traditionnelle cérémonie des vœux en rappelant le travail effectué par la Commune au cours de l'année 2022 :

- Création d'un City stade
- Inauguration de la maison senior

Walter Kurtzmann a rappelé que l'année 2023 est l'année du mi-mandat. Malgré les restrictions budgétaires annoncées par le gouvernement pour les collectivités, l'équipe municipale reste motivée et investie pour mener à bien les différents projets engagés pour la commune :

- Mise en place du système de vidéoprotection

- Construction d'un atelier communal
- Rénovation du 6 rue de Chesny et du presbytère

M. le Maire a présenté ses vœux aux nombreuses personnes présentes et a conclu par une citation de Voltaire : « *J'ai décidé d'être heureux parce que c'est bon pour la santé* ».

La Cérémonie des vœux s'est terminée par la remise des prix aux 3 premiers du concours de la plus belle décoration extérieure de Noël sans électricité :

- M^{me} et M. Beck
- 42 rue du petit canton
- M^{me} et M. Monfilier
- 14 rue de la cour haute
- M^{me} et M. Griette Wuchler
- 40 rue des rouaux





Saint-Nicolas 2022

En 2021, alors que la vie commençait à reprendre son cours, la visite de **Saint-Nicolas** avait rassemblé beaucoup de monde. Ce samedi 3 décembre 2022, c'est une foule de parents et enfants qui sont au rendez-vous à 16 heures sur le parking de la Mairie.

Comme à son habitude, Saint-Nicolas est à l'heure, toujours accompagné du Père Fouettard.

Monsieur le Maire prononce quelques mots et confie les clés du village pour que le cortège puisse s'élancer vers la rue de Gargan, la rue Daubrée, la rue de Chesny, retour pour rejoindre le CSE Les PELTIOS. Dans la cour les enfants ont goûté, joué et pris la photo annuelle avec Saint Nicolas.

Plus de gestes barrière, on a tous retrouvé la fête traditionnelle... comme avant !

Nous remercions Saint-Nicolas et Père Fouettard et leur donnons rendez-vous en décembre.





Beau succès pour le repas des seniors

C'est avec un réel enthousiasme que nos aînés ont été conviés au traditionnel repas de début d'année. Les plus de 70 ans ont répondu à l'invitation de la municipalité. Les absents bénéficieront d'un bon d'achat à valoir chez les commerçants de Peltre.

Ce moment qui leur a tant manqué, a permis de se retrouver autour d'un repas gastronomique préparé par Gall Traiteur de Montigny, de partager des moments d'échanges et de convivialité, de danser aux rythmes des musiciens.

Un bouquet de fleurs a été offert par la Municipalité pour mettre à l'honneur deux convives : **notre doyenne Mme Jeanne Wyrwal, 96 ans et Mme Lucie Petersheim qui fêtait son anniversaire.**

L'ensemble du Conseil Municipal a partagé ce moment festif en assurant le service.

Cette journée dédiée à la solidarité et à l'amitié a été un succès.

*Rendez-vous est pris
pour l'année prochaine !*





Retour sur les conseils municipaux

DÉLIVRANCE DE PHOTOCOPIES AUX ASSOCIATIONS LOCALES ET AUX USAGERS

Suite aux augmentations du coût des matières premières et des charges de fonctionnement, ainsi qu'une augmentation du nombre de dossiers incomplets des usagers, les tarifs des photocopies sont les suivants :

→ POUR LES ASSOCIATIONS LOCALES, gratuité des copies "noir et blanc" et prix des copies "couleur" comme suit :

FORMAT A4	FORMAT A3
De 1 à 100 copies 0.40 € la copie	De 1 à 100 copies 0.75 € la copie
De 101 à 300 copies 0.35 € la copie	De 101 à 300 copies 0.65 € la copie
Au-delà de 301 copies 0.30 € la copie	Au-delà de 301 copies 0.60 € la copie

→ POUR LES USAGERS



FORMAT A4	FORMAT A3
La copie "noir et blanc" 0.20 € la copie	La copie "noir et blanc" 0.40 € la copie
La copie "couleur" 1 € la copie	La copie "couleur" 2 € la copie
FORMAT A0	CLE USB 2GB
La copie "noir et blanc" 50 € la copie	La copie 5 € la copie
La copie "couleur" 56 € la copie	

SUBVENTIONS

- **250 €** à l'Association Familiale pour la sortie kayak de juin 2022 ;
- **500 €** à l'Association du Fort de Queuleu ;
- **2 280 €** à l'école maternelle (effectif 2022 : 57 élèves soit 40€ par élève) ;
- **2 025 €** à l'école élémentaire (effectif 2022 : 75 élèves soit 27€ par élève) ;
- **300 €** à la Bibliothèque Centre de Documentation de la commune ;
- **400 €** au Téléthon ;
- **2 000 €** à l'AEA.

ADHÉSION AU CONTRAT GROUPE CDG57 – Convention Santé

La participation financière mensuelle par agent est de **19 € brut** pour un **contrat individuel** et **38 € brut** pour un **contrat famille**.

AIDE ALIMENTAIRE

Un première aide alimentaire a été accordée en octobre 2022 (3 bons d'aide alimentaire de 60 € chacun et un bon spécifique pour l'acquisition de vêtements de 200 €) et une deuxième en janvier 2023 (1 bon d'aide alimentaire de 60 €).



CONSTRUCTION DE L'ATELIER MUNICIPAL

Montant de ces travaux : 899 095 €

(Le bâtiment prévoit une surface d'environ 320 m² stockage et d'environ 192 m² de locaux sociaux, ateliers et magasins soit une surface totale de 512 m²).

Un dossier de demande de subvention est ouvert :

- au titre de la DETR 2023, avec un taux d'intervention de 20 à 40 % ;
- au titre du dispositif Ambition Moselle, à hauteur de 50 % du reste à charge après tous les financements ;
- et au titre du Fonds de concours de l'Eurométropole de Metz pour un montant de 100 000 €



TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DE LA RUE DE METZ

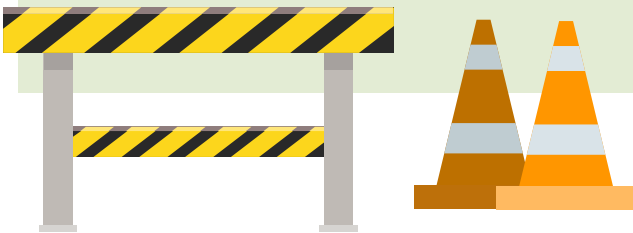
Demande de subvention PLUSSUR à l'Eurométropole de Metz

L'Eurométropole a mis en place un budget de 35 000 € par commune sur la durée du mandat, pour les nouveaux aménagements de sécurité légers sur l'ensemble des communes, en complément de la remise en état des équipements existants.

Ainsi, considérant :

- Les plaintes récurrentes des habitants du lotissement « La Cour Haute » et du lotissement « Le Clos de Crépy » concernant la vitesse excessive des véhicules dans la rue de Metz (portion limitée à 50 km/h) et les difficultés à traverser la route sur le passage piéton à hauteur de la rue de Crépy ;
- La proximité de l'école Notre Dame et le nombre d'enfants qui se rendent dans l'établissement à pied depuis la gare ;
- Les accidents survenus dans le virage devant la ferme de Crépy,

M. le Maire s'est rapproché du Responsable Sécurité des Déplacements et Accessibilité de la Direction de la Mobilité et des Espaces Publics afin d'étudier les dispositifs à mettre en œuvre pour réduire la vitesse des véhicules depuis l'entrée de la commune jusqu'au carrefour de la gare.



DÉNOMINATION DU STADE COMMUNAL « Victor MALLAIZÉE »

Monsieur Victor MALLAIZÉE, a été le 1^{er} président du **club de football AS Peltre**.

Il participa activement à créer et dynamiser le club.

NOUVELLE TARIFICATION 2023 POUR LA LOCATION DE LA SALLE DES FETES ET DU COUARAIL

(augmentation tarifaire de 10%, détail disponible en Mairie)

PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE AU PROJET DE CLASSE MUSICALE DE CM2

Date du projet : juin 2023 à Hoube, Moselle

Détail du projet :

Nombre d'élèves	17
Coût total avec transport	5 725 €
Participation du Conseil Général (100 € par élève)	1 700 €
Actions d'autofinancement approximatives par élève	Non estimées
Reste à charge	4 025€
Reste à charge estimé par élève	237€

Détail de la subvention municipale accordée selon le quotient familial et les pourcentages suivants :

Quotient familial	FAMILLE		COMMUNE	
	Pourcentage %	Participation en €	Pourcentage %	Participation en €
0 à 500€	45	106,65	55	130,35
501 à 849€	55	130,35	45	106,65
850 à 1 249€	60	142,20	40	94,80
à partir de 1 250€	75	177,75	25	59,25

(*) hypothèse 237€ le séjour /enfant. Les familles ne présentant pas le justificatif relatif au quotient familial seront considérées comme relevant de la tranche la plus élevée.



TARIFICATION 2023 DES CONCESSIONS FUNERAIRES

(Pas d'augmentation tarifaire)

- **60 €/m²** pour une concession au cimetière de 30 ans ;
- **1 500 € le prix d'une alvéole** (pour trois urnes) dans le 1^{er} et 2^{ème} columbarium (Floracube et Colysée) ainsi que dans le 5^{ème} columbarium (Incurvé) pour 30 ans.
- **1 200 € le prix d'une alvéole (pour 2 urnes)** dans le 3^{ème} et 4^{ème} columbarium pour 30 ans.

TARIFICATION 2023 DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

(Augmentation tarifaire de 6 %, détail disponible en Mairie)

TARIFICATION 2023 DE L'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC, DROIT DE PLACE

(Pas d'augmentation tarifaire, détail disponible en Mairie)

MAISON AU 6 RUE DE CHESNY

Attribution du marché de maîtrise d'œuvre au groupement **Deux Points Architectes** (57 - METZ) / LABART BET / BICOME
Signature du marché de maîtrise d'œuvre avec le groupement **Deux Points Architectes** (57 - METZ) / LABART BET / BICOME pour un montant provisoire de 44 200 € HT, soit 53 040 € TTC ;

Coût prévisionnel total du projet :

550 000 € pour la création de 5 logements de type T2

La boîte SOS Lion's Club



Cette année, lors du repas des Séniors, les élus ont offert une petite boîte bien utile aux participants. Il s'agit de la « Boîte Lion's SOS », un dispositif très utile qui nous est proposé par le Lions Club.

UNE SIMPLE BOÎTE QUI PEUT SAUVER DES VIES.

Lors d'une intervention de secours, chaque minute compte. La boîte LIONS SOS permet d'optimiser la prise en charge rapide et efficace d'une personne en détresse à son domicile.

En effet, elle a pour fonction de recueillir les informations médicales des personnes, afin qu'à leur arrivée, les secours puissent en prendre connaissance et être ainsi plus efficaces.

COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

C'est très simple. Il suffit de renseigner un questionnaire contenu dans la boîte avec toutes les informations médicales utiles (liste de médicaments, pathologies, allergies...).

Une fois ces informations retranscrites, la boîte est placée dans la porte du réfrigérateur, et l'autocollant qu'elle contient, apposé sur l'intérieur de la porte d'entrée. En cas de nécessité, les secours, avertis par cet autocollant de la présence de la boîte, sauront alors trouver les informations utiles sans avoir à questionner un proche ou à fouiller des liasses de documents médicaux rassemblés au fond d'un tiroir. Un précieux gain de temps qui peut être salvateur.

Une école élémentaire qui bouge



Après deux ans de crise sanitaire où de nombreuses activités se sont interrompues, l'école élémentaire retrouve un rythme de croisière **avec de nombreux projets, manifestations ou sorties prévus au cours de cette année scolaire ...**

- Les 4 classes sont inscrites à l'USEP avec des rencontres inter-écoles de prévues ;
- Rentrée en musique avec découverte d'un professeur du conservatoire régional ;



- Tous les mardis matin, des élèves de CM2 viennent **lire une histoire aux élèves de maternelle**. C'est un moment très attendu aussi bien pour les petits que pour les grands.

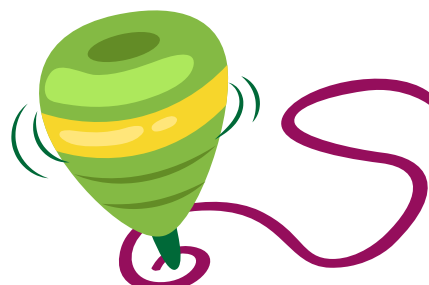
- Pour les CE2-CM1 et CM2 : **une visite à la Cueillette de Peltre** a pu être réalisée le jeudi 29 septembre après-midi. Suite à cela les CM2 ont confectionné des muffins aux pommes.



- **Allemand** : les 4 classes de l'école élémentaire bénéficient depuis le 14 octobre de 45 minutes de cours d'allemand par semaine avec un intervenant le vendredi matin ; l'enseignant réinvestira les activités proposées par l'intervenant durant la semaine. Mme DUCLOS, professeur d'allemand au collège Paul Verlaine de Magny, est également intervenue auprès des CM2 le jeudi 10 novembre afin de présenter le collège et les matières qui y sont enseignées.

- **Le 27 novembre, les élèves de CM2 accompagnés de leurs parents ont vendu des spritz** (confectionnés au préalable par eux) lors de la bourse aux jouets organisée par l'association « les p'tites toupies » ; par cette belle action solidaire, l'école a pu baisser le montant de la classe transplantée de 25 € par famille ;

- **Le lundi 12 décembre** : les élèves des deux écoles ont assisté à un spectacle sur le **thème de Noël** en attendant la venue du bonhomme au costume rouge le 16 décembre qui a apporté à chaque enfant un présent ...





- **Le 6 janvier**, l'école a organisé un petit goûter pour **l'Épiphanie** (les classes de CE2-CM1 et CM2 ont même confectionné leurs propres galettes des rois).
- **Le 16 janvier**, la **Ligue Protectrice des Oiseaux** est intervenue auprès des classes de CP et CE1-CE2 pour sensibiliser nos jeunes élèves à l'environnement.
- **Le 30 janvier**, les classes de CE2-CM1 et CM2 ont participé à **un escape game sur le thème de l'astronomie**.
- **Le 2 février**, les CE2-CM1 et CM2 ont confectionné **des crêpes pour toute l'école**. Encore un beau moment de partage entre les classes.



- **En collaboration avec les PEP** : les classes de CM se sont inscrites au prix littéraire PEP.
- Les classes de CE2-CM1 et CM2 découvrent les échecs avec comme finalité **un tournoi d'échecs en fin d'année scolaire** en collaboration avec le périscolaire.



*D'autres projets sont encore à l'étude à ce jour.
Mais une chose est sûre, ça bouge à l'école
élémentaire de Peltre !!!*

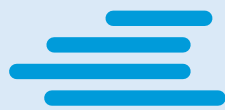


Père Noël 2022

Cette année encore Père Noël est passé dans les écoles de Peltre.

Le 16 décembre, les petits à l'école maternelle, les plus grands à l'école primaire, mais également les enfants de l'**école Notre Dame** l'ont accueilli dans leurs classes. On lui a offert de nombreux dessins, et pour le remercier de sa venue, les enfants ont entonné des chants.

Ces retrouvailles sont toujours aussi émouvantes, et tous ont déjà hâte de se retrouver en décembre !



Bénévolat et générosité pour la rénovation du système campanaire

« Le "trois", le "sept", le "six" et le "zéro" ».

Non... ce n'est pas un numéro de tirage de la tombola, mais bien.... 3 760 € net... qui sont affectés à la ligne comptable Restauration des horloges et sonneries de notre église » déclare Alain Croutz, président du Conseil de Fabrique, encore admiratif devant tant de générosité.

C'est à la connaissance au mois de janvier, du reste à charge conséquent (20 000 €), après indemnisation de l'assurance, que le Conseil de Fabrique a décidé de monter, au pied levé, une opération spéciale de collecte de premiers fonds.

Si l'idée du "déjeuner dansant" destiné à un public "élargi et de toutes tendances" a vite germé, fallait-il encore mettre en musique l'évènement.

Jamais cette opération n'aurait pu si rapidement être montée, sans une participation spontanée et généreuse de tous les bénévoles réunis autour du président du Conseil de Fabrique.

Sans les nommer, car vous les connaissez bien, les animateurs de la partie "animation musicale", la partie "restauration", la partie "fourniture de matières premières", les "dons" issus de participants ou non à ce déjeuner, et toutes "les petites mains" pour assurer bénévolement la mise en place de la salle, le service, etc.

Le Conseil de Fabrique est motivé pour développer de nouvelles manifestations et déjà les premiers contacts sont pris :

- Avec le soutien de l'Association Entraide et Amitié, un loto sera organisé le jeudi 18 mai (jeudi de l'Ascension) à la salle des fêtes ;

- Un concert d'orgue (JM. WAGENHEIM) accompagné d'un ensemble de cuivres sous la direction de J. CHRISTOPH, avant le début de l'été à l'église de Peltre ;



D'autres concerts sont en cours de finalisation (accordéons, chants ; etc.). **Vous pouvez également faire un don en ligne grâce la plateforme helloasso :**

<https://www.helloasso.com/associations/conseil-de-fabrique-de-peltre/formulaires/1>

Le Conseil de Fabrique souhaite également remercier la municipalité pour les travaux de rénovation réalisés au cours des derniers mois et notamment ceux de l'éclairage de l'église avec une nouvelle installation à leds plus performante et plus économique.



L'Association Sportive de PELTRE

recherche un/une/2 secrétaire (s)



COMMUNIQUÉ

En effet, notre emblématique secrétaire, **Gérard Schwartz**, va prendre du repos bien mérité, après 26 années de bons et loyaux services au sein de notre association.

J'en profite au nom de tout le club pour le remercier chaleureusement, ainsi que son binôme, inséparable, **François Cernéla**, qui le suivra d'ici quelques temps.

Deux éléments marquants, ô combien efficaces, qui ont énormément compté dans la vie du club en étant, aussi, pendant de nombreuses années, dirigeants de l'équipe fanion au bord des terrains Mosellans.

Le(s) poste(s) recherché ne requiert pas forcément de connaissance footballistique, une maîtrise de l'informatique sera un plus, ce poste est le relais entre les éducateurs / dirigeants du club et le district Mosellan de Football. Il assure aussi la distribution et le suivi des e-mails du club, ainsi que la gestion des inscriptions.

La formation sera assurée et suivie par Gérard et François.

Nous avons une réelle inquiétude quant à la pérennité du club, sans pourvoir ce poste de secrétaire, cette mission sera impossible pour nous.

Les personnes déjà en place ne peuvent pas se surcharger de missions.

Le club ne doit pas s'éteindre, nous venons de faire signer le 100^{ème} licencié de l'année, nous avons traversé la période « COVID » sans trop d'encombre.

Il serait dommage de ne pas couvrir cette fonction avec 1 ou 2 personnes qui ont le goût du milieu associatif et du partage.

Nous comptons sur vous pour faire un bout de chemin avec nous.

Vous avez un peu de temps (ou même beaucoup !) mettez-le à notre service, aux services des gamins du club, de notre village, ce sont vos enfants, les nôtres...

Ils ont besoin de vous ! On a besoin de vous ! Quand les associations cesseront leurs engagements, il sera trop tard !

Prenez contact avec **Thierry Grandjean, Président, au 06 80 03 84 86**, ou avec **Gérard Schwartz au 06 87 64 39 33**, nous vous donnerons tous les renseignements nécessaires.

Merci.

Le Président, le Comité.



Les bénévoles ne sont pas payés, non pas parce qu'ils ne valent rien, mais parce qu'ils n'ont pas de prix

Recyclage automobile, comment ça marche ?

En 2005, **Richard Wagner** rachète l'entreprise créée par **M. Harter** en 1981 dans la zone d'activité de Peltre. **MPO Recycling** vient de naître. Cette entreprise est spécialisée dans le recyclage d'automobiles, de véhicules utilitaires, de matériels agricoles, de matériels de travaux publics et de deux roues en fin de vie.

Richard débute son activité avec 2 salariés, aujourd'hui 10 collaborateurs font partie de son équipe (*opérateurs atelier, magasiniers, logisticiens et chauffeurs*).



Pour travailler l'entreprise dispose d'un **parc de 5 000 m²** sous surveillance pour les véhicules confiés par les compagnies d'assurance, d'une aire d'expertise, de **25 000 m² pour le stockage**, de **1500 m² couverts**, de **5 véhicules de transport**, d'une presse, d'une pelle de manutention, de chariots élévateurs et de tout l'**outillage** nécessaire au démontage des véhicules.

Richard et son équipe réceptionnent et traitent 3 500 véhicules par an en moyenne qui proviennent de compagnies d'assurance, de garages, de fourrières ou de particuliers.

Lorsqu'un véhicule arrive sur le parc la première phase consiste à dépolluer le véhicule (la batterie, les différents fluides, les pneumatiques...), Pour chacun de ces déchets dangereux une filière spécialisée récupère et recycle les différents produits. En deuxième phase toutes les pièces mécaniques et carrosserie en bon état sont soigneusement démontées, contrôlées et mise en magasin pour la revente nationale ou pour l'export.



En phase 3 les éléments qui ne peuvent connaître une nouvelle vie constituent des déchets "**propres**" et sont compactés. Ces cubes compressés sont acheminés dans des usines spécialisées dans le broyage ou les différents éléments (métaux, plastique, etc...) sont triés et recyclés.

A court et moyen terme, Richard va investir dans la construction d'un nouvel entrepôt pour le stockage des 2 roues et étanchéifier le sol de 5 000 m² en extérieur.

Aujourd'hui, les normes européennes imposent que 95 % d'un véhicule en fin de vie soit recyclé et valorisé.

Pour défendre sa profession et participer à la mise en place raisonnée de ces normes, Richard Wagner assume des responsabilités nationales au sein du syndicat de sa profession.



MPO RECYCLING

1, rue du ruisseau
57245 PELTRE
Tel : 03 87 36 00 00
www.mpo-recycling.com

État civil

du 10 septembre 2022 au 13 mars 2023

NAISSANCES

- Gaspard KIEFFER, le 16 novembre 2022, à Peltre
- Timaé BARBESANT, le 5 janvier 2023, à Peltre
- Théodore DINOT, le 13 février 2023, à Peltre

MARIAGES

- Néant (pour info les époux du mariage 1/2023 ont coché non à la parution presse)

DÉCÈS

- Dominique DI VITANTONIO, le 23 octobre 2022, à Ars-Laquenexy
- Yvette SAUMARD, le 4 décembre 2022, à Metz
- Jeanne KESSE, le 19 décembre 2022, à Peltre
- Marcel TRICOT, le 20 décembre 2022, à Metz
- Arlette CHEVALIER, le 23 janvier 2023, à Thionville
- Michèle MULLER, le 7 février 2023, à Ars-Laquenexy

560 actes sont enregistrés dans le registre des naissances

Hommage à M. Marcel TRICOT et M. Roland KESSE



Monsieur Marcel TRICOT nous a quittés le 20 décembre 2022 à l'âge de 87 ans. Chevalier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite, Colonel de l'Armée de l'Air et ancien cadre du Crédit Mutuel Lorrain, il était également vice-président de l'UNC Val Saint Pierre et membre actif de l'AEA. Tout au long de sa vie, il s'est distingué par son sens du devoir, son esprit de fraternité et son humanité.

Il donnait également tout son sens à la notion d'engagement pour mieux vivre dans sa commune.

Monsieur Roland KESSE est décédé à Peltre, le vendredi 27 janvier 2023, à l'âge de 87 ans après une carrière professionnelle dans le commerce.

Sa courte mais exemplaire carrière militaire a été récompensée par l'attribution de la médaille des blessés de guerre, de la croix du combattant, de la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre avec agrafe Algérie et de la médaille de la reconnaissance de la nation. Il était également un membre actif de l'UNC Val Saint Pierre.

Avec son ami Marcel TRICOT, il était de ceux qui agissent pour le bien commun, avec discrétion, sans espérer de gains ni d'honneur.



Pour ceux qui les ont côtoyés et appréciés, ils font partie, sans aucun doute, des amis très chers disparus que chaque jour qui passe nous fait fortement ressentir l'absence.

Les 10 ans de l'état civil

Le 23 janvier dernier, nous avons fêté les 10 années d'ouverture de la maternité du CHR de Metz-Thionville installée sur notre commune.

UN ÉTABLISSEMENT ÉDIFIÉ À CHEVAL SUR DEUX COMMUNES...

Pour mémoire, alors que nous avons longtemps pensé que les naissances allaient être enregistrées sur la commune d'Ars-Laquenexy, le procureur de la République de Metz a finalement tranché à quelques jours seulement de l'ouverture du nouveau CHR.

Notre service état civil allait devoir enregistrer les actes de naissances, puisque, géographiquement, les salles de naissances étaient installées sur le ban communal de Peltre. La **"frontière"** entre les 2 communes étant située entre les 2 bâtiments du CHR (hôpital et hôpital femme-mère-enfant).

Le premier acte de naissance a donc été dressé en mairie le 24 janvier 2013, il s'agissait d'un petit garçon prénommé Robin...

UNE MAIRIE TROP PETITE ET INADAPTÉE...

Très vite, comme le craignaient les élus, il s'est avéré que les locaux existants étaient inadaptés à l'accueil de ce nouveau public... trop petits, vétustes, manque de confidentialité, ...

Grâce à un travail acharné des élus, les personnels de la mairie de Peltre ont pu investir au mois de septembre 2017 leurs nouveaux locaux : **une extension de 360 m² a été accolée à l'ancienne mairie. Des conditions optimales pour enregistrer les 3 500 naissances annuelles de Mercy.**



DEPUIS, BON NOMBRE DE CHANGEMENTS, DE NOUVELLES DISPOSITIONS ET ATTRIBUTIONS...

Depuis 2013, de nombreuses tâches ont été déléguées aux officiers d'état civil, elles sont dues au vote de nouvelles Lois et/ou à la volonté de désengorger les Tribunaux et simplifier les démarches des citoyens.



En 2013, la Loi **"mariage pour tous"** permet non seulement de procéder à la célébration d'union de couples de même sexe, mais prévoit également pour toutes personnes dont les parents vivent sur la commune de faire célébrer leur union dans la mairie du lieu de domicile de l'un de ses parents.

Autres changements majeurs de la décennie : l'enregistrement des **PACS en Mairie** de domicile, les demandes de **rectification des erreurs détenues dans les actes** sont désormais instruites par les services communaux, les **changements de prénom et de nom**, les **vérifications des données d'état-civil** transmises aux notaires et services de la Préfecture, les demandes d'actes en ligne...

Le service urologie de l'hôpital de Mercy ayant été transféré dans le bâtiment de la maternité, les décès y survenant sont également enregistrés dans le registre des décès de la Mairie de Peltre rejoignant les actes d'enfants sans vie déjà enregistrés sur Peltre.

Après 10 années de vie **"très active"**, notre service état civil est également de plus en plus régulièrement sollicité pour la mise à jour des actes détenus (mentions en marge des actes de naissance notamment les certificats de nationalité, les reconnaissances postérieures, etc...)

QUELQUES CHIFFRES ET QUELQUES ANECDOTES ...

32 000 naissances

déclarées sur la Commune de Peltre depuis 2013

9 000 copies d'actes / an

1 300 demandes de livrets

500 courriers/mois affranchis

(avis de naissance aux communes d'habitation des parents, livrets de famille à mettre à jour, ...)

En 2013, l'affranchissement d'un courrier de moins de 20 gr coutait 0.58 € il est aujourd'hui passé à 1.16 €...

Les prénoms originaux, sans pouvoir vous les dévoiler pour cause de confidentialité, font toujours régulièrement les frais de la mode (prénoms de héros de mangas et autres séries télévisées ou joueurs de football talentueux). Ils dépendent également de la culture du pays d'origine des parents ainsi un prénom pouvant paraître surprenant pour un français s'avère être courant dans un autre pays (ex : prénom associé à une marque de soda).

Parmi les fantaisies des usagers nous avons eu l'occasion d'accueillir des papas voulant faire des " **blagues**" aux mamans, majoritairement hospitalisées lorsqu'ils se déplacent en nos services pour déclarer les nouveaux nés.

Or, il est important de savoir que les informations inscrites dans l'acte de naissance d'un enfant au moment de son établissement, ne peuvent être modifiées. Les mentions rectificatives sont inscrites en "**marge**" de l'acte, c'est-à-dire en dessous du texte d'origine, voire impossible car non "**légitimées**".

Il n'est donc pas très drôle, voir source de conflits familiaux, de s'autoproclamer spationaute au lieu de chargé d'affaires ou de transmettre en second prénom à son enfant un prénom détesté par la mère en pensant pouvoir le supprimer simplement par la suite.

C'est en moyenne 10 accouchements par jour que réalisent les sages-femmes et obstétriciens du CHR, avec un pic de naissance annuel aux alentours de la mi-septembre, période durant laquelle il n'est pas rare d'avoir des journées où 20 enfants voient le jour. A noter qu'il n'y a eu qu'une seule journée pendant cette période de 10 ans sans aucune naissance.

